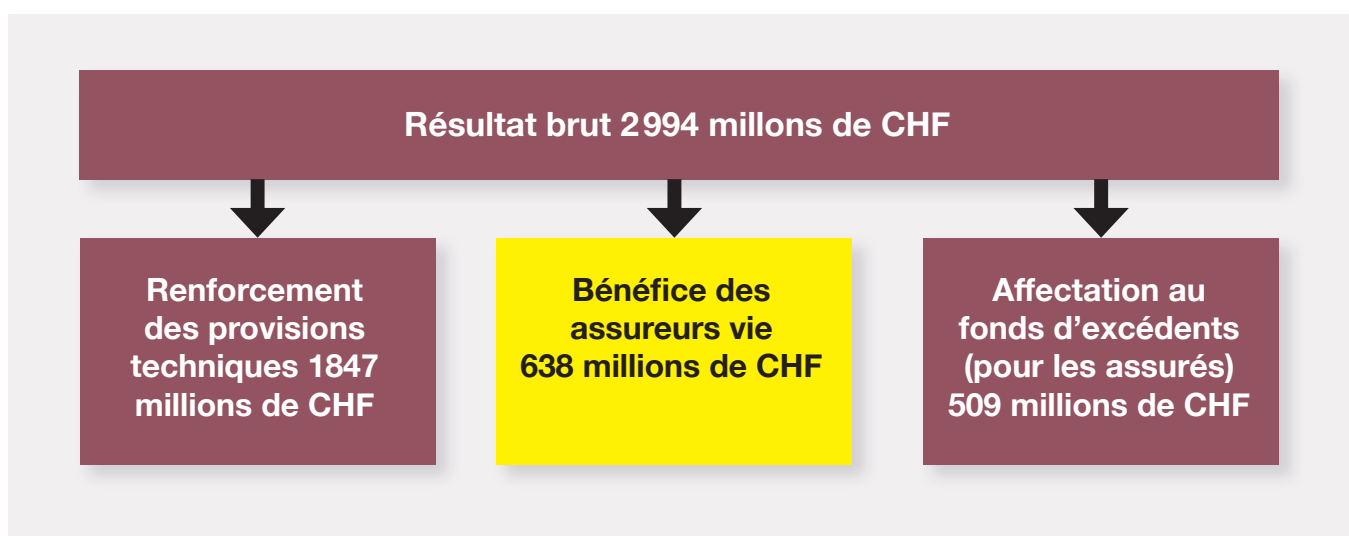


## Les bénéfices de l'industrie de l'assurance

Chaque année, des centaines de millions de francs quittent le 2<sup>ème</sup> pilier, en tant que bénéfices de l'industrie de l'assurance. Travail.Suisse analyse ces chiffres qui sont publiés chaque année par la Finma, depuis 2005 – l'année de l'introduction du Legal Quote. Au cours des dix dernières années, les assureurs-vie ont soustrait au 2<sup>ème</sup> pilier plus que 5.6 milliards de francs en tout. Rien que l'an passé, c'était plus de 638 millions de francs, de l'argent qui appartient aux travailleurs et travailleuses.

### Ainsi se sert l'industrie de l'assurance des excédents 2015



Source: Finma, données de 2015, pour plus d'information voir le document «Les milliards perdus – Les bénéfices des assureurs-vie dans le 2<sup>e</sup> pilier», Travail.Suisse, édition 2016, Berne.

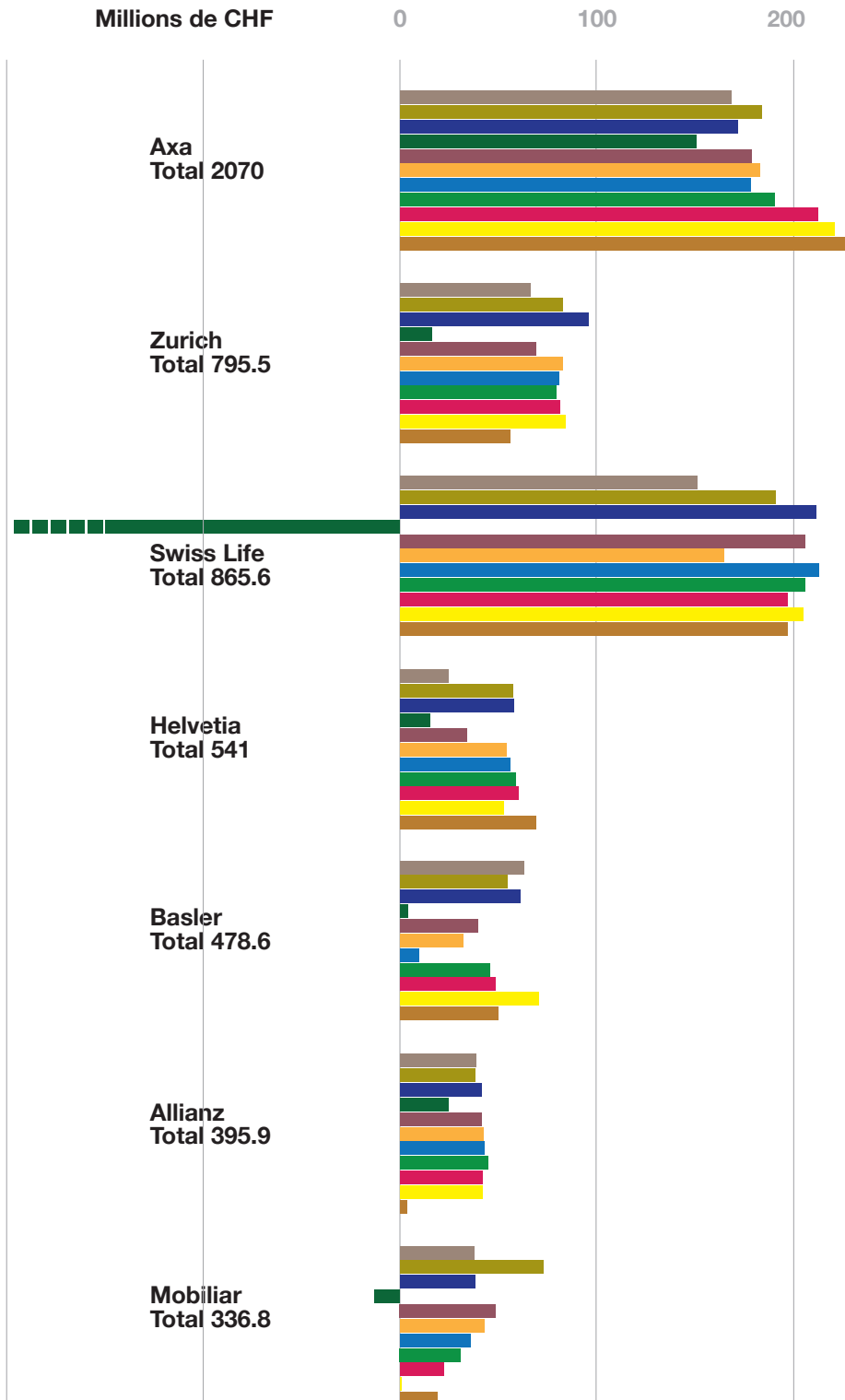
Grâce à des rendements très élevés sur les capitaux et à des primes de risque fortement surévaluées, les bénéfices peuvent continuer à être élevés mais aussi les provisions à grande échelle peuvent le demeurer. Il est vrai que les assureurs investissent beaucoup d'argent dans des obligations à taux fixe. Ils disposent ainsi d'un pourcentage élevé d'obligations d'entreprises et réalisent des affaires de grande envergure dans l'immobilier. Dans ces conditions, se plaindre, comme le font les assureurs, que le taux d'intérêt minimal ne peut être atteint, est erroné.

Ainsi, il reste presque 3 milliards de francs issus des placements des capitaux (processus d'épargne) et de l'assurance contre les risques décès et invalidité qui alimentent les bénéfices et permettent de former des provisions techniques, par exemple pour d'éventuels taux de conversion légaux trop élevés et pour une espérance de vie en augmentation. Grâce aux provisions, les assureurs-vie peuvent continuer à baisser le risque de devoir financer les prestations de la prévoyance professionnelle par leur capital propre. Depuis 2009, les assureurs-vie n'ont pas seulement enregistré des bénéfices élevés mais aussi renforcé leurs provisions techniques de plus de 9.3 milliards de francs.

Les assureurs ont versé à leurs actionnaires et à eux-mêmes largement plus de 600 millions de francs en tant que bénéfices. Environ 500 millions de francs vont au fonds d'excédents, prévu pour les assurés. Les 638 millions de francs de bénéfices représentent ainsi plus que 21 pourcent du résultat brut. Si l'on déduit les provisions du résultat brut (résultat net), les assureurs ont gardé pour eux bien 55 pourcent des excédents.

Les deux grands acteurs du marché, SwissLife et AXA sont ceux qui ont tiré le plus de profit du 2<sup>ème</sup> pilier. Depuis 2005, AXA Winterthur est le champion du prélèvement avec plus de 2 milliards de francs pris sur le 2<sup>ème</sup> pilier. Après la chute de 2008, SwissLife a toujours fait des bénéfices d'environ 200 millions de francs. Si l'activité des sociétés d'assurance orientées vers le profit doit être tolérée dans une assurance sociale, ces bénéfices garantis doivent clairement diminuer.

## Bénéfices constants des sociétés d'assurance-vie avec le 2<sup>ème</sup> pilier 2005 à 2015



Source: Finma, données de 2015, pour plus d'information voir le document «Les milliards perdus – Les bénéfices des assureurs-vie dans le 2<sup>o</sup> pilier», Travail.Suisse, édition 2016, Berne.